

# Note de service

DESTINATAIRES : À tous les médecins et professionnels autorisés à prescrire des analyses de biologie médicale pour le **Nord de Lanaudière (CHDL)**  
À tous les centres de prélèvements du **Nord de Lanaudière**  
À tous les préleveurs du **Nord de Lanaudière**

EXPÉDITEURS : Dre Soraya Boukhoudmi, microbiologiste-infectiologue  
Anick St-Amour, chef des services de biologie médicale

DATE : Le 29 mai 2023

OBJET : **Nouvelle offre de service pour la recherche de parasites dans les selles**

---

Nous avons maintenant développé localement l'analyse de détection de parasites dans les selles par PCR/TAAN. Cette analyse est beaucoup plus sensible que la microscopie et réduira considérablement le temps-réponse entre la réception au laboratoire et l'émission du rapport de résultat.

L'analyse sera disponible à compter du **mardi 6 juin 2023**. Le patient sera admissible à un test par PCR/TAAN permettant la détection de parasites à déclaration obligatoire tels que *Giardia lamblia*, *Cryptosporidium* sp et *Entamoeba histolytica* et/ou la microscopie de base en fonction des indications cliniques.

Veillez noter que la recherche de parasite dans les selles par PCR/TAAN ne recherche que le *Giardia lamblia*, *Cryptosporidium* sp et *Entamoeba histolytica* (soit, les pathogènes les plus fréquemment associés aux diarrhées parasitaires). Le PCR/TAAN ne permet pas de détecter les autres protozoaires dans les selles et ne permet pas non plus la recherche d'helminthes (vers) dans les selles : ces derniers peuvent être détectés par la microscopie (selon les indications ci-dessous).

Voici les indications de recherche d'œuf et parasite dans les selles:

- A. Patient avec diarrhées persistantes (>7jours)
- B. Patient avec diarrhées en retour de voyage
- C. Patient immunosupprimé avec diarrhées
- D. Diarrhées à éclosion communautaire/garderies
- E. Suspicion d'abcès amibien
- F. Immigration/ réfugiés
- G. Immunosuppression ou pré-immunosuppression sans diarrhée
- H. Pré-greffe de selles
- I. Éosinophilie inexpliquée
- J. Infection à helminthes suspectée
- K. TAAN négatif avec diarrhée persistante
- L. Aucun de ces critères

## ANALYSES ADMISSIBLES SELON LES INDICATIONS :

PCR TAAN seulement	PCR/TAAN et microscopie	Microscopie seulement
A - B - C - D - E	F - G - H	I - J - K

Ces indications sont inscrites dans le feuillet d'instructions au patient et sur la requête d'analyse de microbiologie. Vous devrez vous assurer de nous fournir les indications **puisque en l'absence d'indication clinique l'analyse sera automatiquement annulée**. Ces documents sont disponibles au laboratoire et sur le site internet du CISSS de Lanaudière.

Vous devrez dorénavant utiliser le code **SELEP** pour la création de la requête informatique dans le système informatique du laboratoire et au moment de la sauvegarde une boîte message sera générée et vous devrez y inscrire l'indication correspondante à ce qui est inscrit sur la requête du patient. Une fois la demande sauvegarder les étiquettes pour les milieux de transport requis seront générées :

- Pour la recherche de parasite par **TAAN** le spécimen doit nous parvenir dans un **pot stérile sans milieu de transport** (code Virtuo 24-00383) conservé entre 2 et 8°C et acheminé au laboratoire à l'intérieur d'un délai maximal de 24 heures (étiquette ayant le code de test SELEP)
- Pour la recherche de parasite par **la microscopie**, le spécimen doit nous parvenir dans un **pot stérile contenant le milieu de transport SAF** (code Virtuo 41-00028) conservé à la température de la pièce et acheminé au laboratoire à l'intérieur d'un délai maximal de 24 heures (étiquette ayant le code de test MICPA)

De plus, nous vous rappelons que tout patient hospitalisé depuis plus de 3 jours et qui développe des diarrhées en cours d'hospitalisation (diarrhées nosocomiales) ne devrait pas avoir une recherche de parasite dans les selles.

Il est à noter que la microscopie de base ne permet pas de détecter certains parasites plus rares tels que le *Cryptosporidium sp*, les coccidies (**SEL2P**) et les microsporidies (**SEL3P**). Si la détection de ces parasites est requise, une demande spécifique doit être faite.

Pour de plus amples informations sur les tests disponibles pour recherche de pathogènes dans les selles, veuillez vous référer au Guide de prélèvement et transport, disponible dans la section préanalytique sur le site internet du CISSS de Lanaudière.

<http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/biologie-medicale-nord/>